

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

GRICOURT

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025 PLUI APPROUVE LE .../.../...



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51

Legende

- Cimetière
- Emplacements réservés
- Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Installations agricoles**
 - Installation agricole classée
 - Installation agricole non classée
- Périmètre de protection des captages**
 - Périmètre de Protection Immédiat
 - Périmètre de Protection Rapproché
 - Périmètre de Protection Eloigné
 - Captage
- Limites de zones**
 - Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien
 - Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
 - UH : Zone urbaine destinée aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif (EISCP)
 - 1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle
 - Np : Zone naturelle correspondant au parc du Château
- Éléments à protéger**
 - Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé
 - Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins
- Zone inondable**
 - Zones inondables issues de données communales

Patrimoine

Numéros	Désignation
1	Château
2	Cimetière du parc
3	Calvaire
4	Eglise
5	Chapelle Bertan
6	Mur remarquable
7	Maison remarquable
8	Maison remarquable
9	Monument aux morts
10	Pigeonnier

Emplacement réservé

Numéro	Désignation	Surface (m ²)
1	création d'un fossé	1170

